

Communiqué de presse

Appel à projets « Innovation et durabilité : main dans la main pour préserver la nature »

- **La Fondation du Centenaire Raiffeisen lance son nouvel appel à projets.**
- **Des projets de dialogue courant de 2024 à 2026 seront soutenus par une contribution pouvant atteindre un million de francs suisses au total.**
- **Les associations et les particuliers peuvent participer à l'appel d'offres d'ici mi-juin 2023.**

Saint-Gall, le 3 avril 2023. La Fondation du Centenaire Raiffeisen consacre son prochain appel à projets à l'innovation et au développement durable. Elle invite les associations et les particuliers à réaliser des projets innovants qui contribuent à une gestion respectueuse de l'environnement et de la planète. Les projets recherchés doivent examiner comment parvenir à des formes de cohabitation innovantes, durables et efficaces entre l'homme et les générations futures. Les questions suivantes doivent également être abordées : comment promouvoir un mode de vie responsable qui crée une valeur ajoutée pour tous les groupes de population ? Quels sont les instruments et les méthodes qui permettent d'impliquer la population dans le processus et d'éveiller son intérêt pour la nature ? Quelles approches et idées garantissent le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie pour l'environnement et les générations futures ?

Les projets recherchés doivent adopter une approche innovante et participative et présenter des avantages concrets pour une large population.

Appels à projets jusqu'à mi-juin 2023

L'appel à projets, placé sous la devise « Innovation et développement durable : main dans la main pour préserver la nature » se déroulera de début avril à mi-juin 2023. Les projets présentés doivent encourager une implication active de la population dans la valorisation et l'aménagement de son espace de vie et avoir comme objectif, au moyen d'initiatives innovantes et participatives, une gestion respectueuse et durable de nos ressources. « La protection de notre environnement, des générations futures et de la biodiversité est un défi de plus en plus important. Avec son appel à projets actuel, la Fondation du Centenaire Raiffeisen veut contribuer à la préservation de notre espace de vie, notamment en pensant aux générations futures », explique Daniel Schmid, président du conseil de fondation.

Les associations et les particuliers peuvent soumettre une proposition de projet d'utilité publique qui contribue à un échange constructif sous les conditions décrites. Les projets sélectionnés seront communiqués par la Fondation du Centenaire Raiffeisen au troisième trimestre 2023.

Pour davantage d'informations au sujet de l'appel d'offres : www.fondationraiffeisen.ch

Informations : Cécile Kessler
Responsable du secrétariat, Fondation du centenaire Raiffeisen
Raiffeisenplatz 4
9001 Saint-Gall

jubilaumsstiftung@raiffeisen.ch

071 424 12 07

La Fondation du Centenaire Raiffeisen s'engage pour la société

La Fondation du Centenaire Raiffeisen a vu le jour en 2000, à l'occasion du 100^e anniversaire d'existence des Banques Raiffeisen suisses, en témoignage de gratitude envers la population. Elle a pour vocation de soutenir des projets d'intérêt public qui présentent une utilité concrète pour les Suisses.

La Fondation se concentre sur la promotion d'un dialogue constructif entre les différents acteurs de la société. Dans ce cadre, elle met l'accent sur des thèmes essentiels pour l'avenir de la Suisse. Avec les projets de dialogue, la Fondation du Centenaire porte la culture coopérative du dialogue de Raiffeisen au sein de la société. Dans le cadre de la sélection des sujets et de l'examen des demandes, le Conseil de Fondation se réfère ainsi aux valeurs de coopératives : libéralisme, solidarité et démocratie.

www.fondationraiffeisen.ch